

Ministère des Soins de longue duréeDivision des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée**District de Hamilton**119, rue King Ouest, 11^e étage
Hamilton ON L8P 4Y7
Téléphone : 800 461-7137**Rapport public initial**

Date d'émission du rapport : 31 mai 2024	
Numéro d'inspection : 2024-1392-0003	
Type d'inspection : Suivi	
Titulaire de permis : Regency LTC Operating Limited Partnership, par ses partenaires généraux, Regency Operator GP Inc. et AgeCare Iris Management Ltd.	
Foyer de soins de longue durée et ville : AgeCare Glen Oaks, Oakville	
Inspectrice principale Betty Jean Hendricken (740884)	Signature numérique de l'inspectrice
Autres inspectrices ou inspecteurs	

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : du 15 au 17 et le 22 mai 2024

L'inspection concernait :

- Registre n° 00109690 – Suivi n° 1 – relatif au programme de soins.
- Registre n° 00110531 – Suivi n° 1 – relatif au service de restauration et de collation.
- Registre n° 00110532 – Suivi n° 1 – relatif au programme de soins.

Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre n° 001 de l'inspection n° 2024-1392-0001 en lien avec le paragraphe 6 (7) de la *Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée (LRSLD)* (2021), inspecté par Betty Jean Hendricken (740884)

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de Hamilton

119, rue King Ouest, 11^e étage
Hamilton ON L8P 4Y7
Téléphone : 800 461-7137

Ordre n° 002 de l'inspection n° 2024-1392-0002 en lien avec la disposition 3 du paragraphe 79 (1) du Règl. de l'Ont. 246/22, inspecté par Betty Jean Hendricken (740884)

Ordre n° 001 de l'inspection n° 2024-1392-0002 en lien avec le paragraphe 6 (7) de la *LRSLD* (2021), inspecté par Betty Jean Hendricken (740884)

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Services de soins et de soutien aux personnes résidentes
Alimentation, nutrition et hydratation
Prévention et contrôle des infections

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice a fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.